

Compte -rendu de l'assemblée générale du 21 octobre 2009

Mairie de Montreuil, salle du conseil

I - Assemblée statutaire pour élection du Conseil d'administration, 18h 30 - 19h15

Elle est ouverte par la présidente, Béatrice Marot, à 18h45. avec 35 participants

Les statuts de l'association ont été déposés en préfecture, le 21 septembre.

A ce jour, l'AMUTC compte 48 adhérents qui ont cotisé pour un montant de 255 € dont 6.50 ont été dépensés en timbres et enveloppes pour adresser les invitations et compte-rendus d'assemblées aux adhérents qui ne disposent pas d'internet.

L'AG donne quitus pour les comptes établis à la somme de 248.50 € et pour ouvrir un compte en banque. Elle remercie la municipalité pour l'aide matérielle apportée via le CCVL, en particulier en mettant des salles à la disposition de l'AMUTC.

Sous le contrôle de deux scrutateurs désignés, M. Jo Bessemoulin et Melle Tatiana Marti, l'AG élit à l'unanimité, **17 administrateurs** : **BEJARD** Jean-François, **BESSEMOULIN JO**, **CELANT** EDGAR, **CHATAURET** MARCEL, **CHRIQUI** Lisette, **CLASTRES** MONIQUE, **FABRE** ALAIN, **FAY** MAURICE, **HERDHUIN** ANNIE, **HERVO** GEORGES, **MAILLARD** HUBERT, **MAROT** BÉATRICE, **MARTI** TATIANA, **MEHEUX** RENE, **PALLARD** Jean-Claude, **VIGNERON** CATHERINE, **WAGNER** CATHY.

Pour raison de disponibilité, Béatrice Marot ne souhaite pas renouveler son mandat de présidente, aussi, l'AG décide à l'unanimité que le **conseil d'administration se réunira le mardi 3 novembre prochain**, à 19h, en Mairie.

Avec, à l'ordre du jour : l' **élection du bureau et d'un(e) président(e)**

Des questions d'actualité éventuelles et la désignation des animateurs des groupes de travail.

A titre exceptionnel, l'assemblée générale accepte à l'unanimité, que le délai de convocation du Conseil d'administration soit inférieur à 15 jours.

La séance est levée à 19h15

II - Réunion publique : les actions de l'AMUTC

Elle est ouverte par la présidente, Béatrice Marot, à 19h35, avec 52 participants

Hommage est rendu à **Robert Rivoire** qui a animé le Collectif pour les transports (TIQ) puis a contribué à la création de l'AMUTC.

Bref rappel : E n avril 2007, à l'initiative des conseils de quartiers du haut Montreuil, naissance du collectif des transports (TIQ) sous l'égide du CCVL (Conseils consultatifs de la vie locale)

Le TIQ, interlocuteur de la municipalité de Montreuil, a rencontré le STIF et la RATP .

Des projets très importants pour les transports publics indiquent qu'il est le moment d'agir. Or un collectif a peu de poids. Le collectif donne donc naissance, en avril 2009, à l'association AMUTC :

Association Montreuilloise des Usagers des Transports Collectifs.

Son but est de développer et promouvoir les transports à Montreuil et dans son environnement proche, d'informer les Montreuillois de l'évolution des transports et de défendre les intérêts des usagers et mobiliser les habitants.

Béatrice Marot précise que les **statuts de l'association ont été déposés en préfecture**, le 21 septembre.

Trois groupes de travail **Trams & métros ; bus & navette ; information & communication** recueillent les opinions et revendications des usagers, analysent les situations et formulent des propositions.

Une rencontre régulière est tenue avec l'équipe municipale, représentée par Fabienne Vansteenkiste, conseillère pour la voirie et les transports. Deux réunions ont déjà eu lieu, le 28 août et le 16 octobre. La prochaine est prévue le 16 décembre.

Des contacts sont en cours pour rencontrer les associations voisines et les responsables des questions de transport, en particulier avec Madame Valls (le 25 novembre), conseillère générale de Seine St Denis, en charge des transports et maire de Romainville.

BUS & NAVETTE :

Alain Fabre, animateur du groupe de réflexion sur les bus, décrit précisément la situation sur les 14 lignes qui desservent Montreuil (cf. document de synthèse joint). Son analyse fera l'objet d'un document détaillé en cours de rédaction.

Dans l'attente de l'arrivée des transports lourds dans le haut Montreuil, la municipalité souhaite mettre en place **une navette** dont le principe est acquis avec la RATP. L'AMUTC a participé à l'élaboration du projet. Une hypothèse de tracé lui a été présentée en juin, mais la municipalité ne l'a pas validée. La mise en œuvre de l'intercommunalité dès janvier prochain remet sur table un tracé qui aurait vocation à rejoindre un métro (Gallieni ? mairie ?). Il reste donc à trouver l'itinéraire idéal. L'AMUTC y veillera !

De manière à documenter la réflexion, un appel est fait pour désigner un référent de chaque ligne et recueillir le maximum de témoignages sur son fonctionnement.

TRAMS & METROS :

René Méheux expose l'évolution des projets d'extension des transports ferrés en Ile de France. Les transports lourds concernent : le métro, le tramway, le RER, et le BHNS (Bus à haut niveau de services).

Constats et projets :

Une seule ligne de métro, la 9, s'arrête à Mairie de Montreuil. En ne desservant que le bas Montreuil, de fait, elle coupe la ville en deux !

Le Tramway T1 : Saint-Denis - Noisy-le-Sec – Val-de-Fontenay (via le Haut Montreuil, A 186).

Le blocage de Noisy-le-Sec a enfin été levé fin juin, suite au changement de maire de cette commune. Le projet prévoit que le T1 entrera à Montreuil au niveau de l'actuel A186 qui sera alors transformée en boulevard urbain. Le risque est de perdre l'accès à la A3 à ce niveau. Il faut donc être vigilant sur le projet.

Les Métros : En accord avec les principes du STIF, l'AMUTC souhaite que les têtes de métro soient un point de maillage avec le réseau RER et ne s'arrêtent pas ex-nihilo, comme c'est le cas aujourd'hui pour la ligne 9. *Les études montrent que la mise en place d'un tramway a un taux de transfert modal* de 20 %, alors que celui d'un métro s'élève à 40%(*automobilistes qui passent aux transports en commun).*

Ligne 9 : le projet de l'AMUTC est de le prolonger jusqu'à Rosny Bois Perrier, via l'Hôpital. Avec des correspondances avec le T1 au carrefour Paul Signac et avec la ligne 11 à la Boissière.

Dans le PLU de Montreuil, le prolongement de la ligne 9 a été remis à l'ordre du jour, timidement !

Ligne 11 : Un comité de pilotage regroupe les communes des Lilas, de Romainville, de Noisy-le-Sec, de Montreuil et de Rosny. Le trajet est presque décidé avec 2 variantes qui plongent sur Rosny Bois Perrier
La plus ancienne : Place Carnot – Hôpital Intercommunal – La Boissière – Rosny Bois-Perrier
Une seconde variante : Place Carnot – Hôpital Intercommunal – La Boissière – Domus/ Le Londeau – Rosny Bois-Perrier

AMUTC@laposte.net -- Association montreuilloise des usagers des transports collectifs

A l'AMUTC, nous souhaiterions que la ligne 11 soit prolongée vers Val-de-Fontenay pour desservir l'est de la ville et ainsi compléter le maillage du réseau jusqu'à Fontenay, en correspondance avec la ligne 1 déjà en cours de prolongement.

Ligne 3 : Elle aurait vocation à desservir la zone très dense de La Noue pour rejoindre l'hôpital, puis Noisy-le-Sec en ralliant ses quartiers très peuplés.

VIGILANCE ! Le projet du « grand huit » (super métro automatique), porté par le secrétaire d'état Christian Blanc, a pour ambition de relier sept zones de développement économique. Mais, pour l'est, il ne propose pas une branche prévue par le projet « Arc express » du SDRIF (Schéma directeur des transports en I de F) qui rejoindrait Val de Fontenay. Force est de constater un nouveau déséquilibre avec le maillage de l'Ouest parisien où sont prévues deux branches, l'une en proche banlieue, l'autre plus au large sur le plateau de Saclay et Versailles.

Enfin et surtout, René plaide pour **un réseau tram T1 et métros 11, 9, 1 & 3 pour mailler le haut et l'est de Montreuil** dans l'ensemble des communes voisines. Ce serait un investissement à très long terme qui donnerait une possibilité de développement économique et inscrirait réellement les habitants dans l'espace Ile de France.

ZONE UNIQUE !

Maurice Fay soumet à réflexion l'injustice de la tarification par zones.

En particulier, la double situation des montreuillois(e)s créée par l'accès ou non au métro.

En Ile de France, ceci engendre une inégalité d'autant plus forte que l'éloignement est souvent lié à des causes économiques. Au loin, les loyers sont moins chers mais les cartes de transports plus chères. (Exp : un couple qui, à 1 heure du centre, loue un 2 pièces (+ ou - 600€) va payer (50€ x2 = 100 €) de plus pour ses déplacements !)

Il plaide pour une zone unique en Ile de France. Si l'ensemble des utilisateurs payaient une carte mensuelle à 75 € (prix de la carte 3 zones), la recette des titres de transports usagers serait identique à celle d'aujourd'hui.

A noter que cette idée fait son chemin puisque certains partis politiques proposent une zone unique (CF. article du Parisien joint. C'est également une revendication, déjà ancienne, du parti communiste)

Documents joints (pdf) :

Composition du nouveau Conseil d'administration

Dans un second mel pour cause de poids...

Programme de la réunion publique

Le projet de réseau de transports lourds

14 bus desservent Montreuil

